

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 465

19 mai 2005

SOMMAIRE

Advertizing & Business Consulting ABC S.A., Luxembourg	22285	Centrale Paysanne Services, S.à r.l., Mersch	22298
Agir Agence de Gestion Internationale S.A., Luxembourg	22290	Centrum Z Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22276
Agri-Plan, S.à r.l., Mersch	22292	Ceramsol, S.à r.l., Luxembourg	22277
Agriconsult, S.à r.l., Mersch	22309	(La) Charrue d'Or, S.à r.l., Peppange	22307
Ahlers International S.A., Luxembourg	22298	Chauffage Federspiel, S.à r.l., Bertrange	22279
AJM Technologies S.A., Luxembourg	22279	CIAN S.A., Wiltz	22286
Alcelec - Equipement, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22311	Cillien Consulting, S.à r.l., Flaxweiler	22315
Alegas Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	22299	Cillien Consulting, S.à r.l., Roodt-sur-Syre	22317
Alegas Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	22300	Commerc' Printing S.A., Livange	22281
All-Sport International Holding S.A., Luxembourg	22278	Computacenter S.A., Luxembourg	22303
Aluber S.A., Luxembourg	22308	Crane International Capital, S.à r.l., Luxembourg	22298
Ansbacher Group Holdings Limited, S.à r.l.	22308	Deasat S.A., Luxembourg	22312
Apilife, S.à r.l., Luxembourg	22283	Desksoft S.A., Luxembourg	22319
Aprovia Management GFA, S.à r.l., Münsbach	22308	DMB Holding S.A., Luxembourg	22278
Architectes Perry Weber & Associés S.A., Senningen	22278	Donyx Holding, S.à r.l., Luxembourg	22283
Arfil Holding S.A., Luxembourg	22284	Drei Flügel S.A., Luxembourg	22280
ASI Global S.A.H., Luxembourg	22275	DSAH Acquisition Corporation, S.à r.l., Luxembourg	22302
ASI Global S.A.H., Luxembourg	22275	DSAH Acquisition Corporation, S.à r.l., Luxembourg	22317
Assotex Finance S.A., Luxembourg	22281	Dupalux S.A.H., Luxembourg	22290
Astros S.A., Luxembourg	22314	E.B.C. S.A., Europ Business Corporate S.A., Luxembourg	22280
Auto-Ecole Albert Schreiber, S.à r.l., Luxembourg	22307	Epicerie-Fromagerie de la Campagne II, S.à r.l., Luxembourg	22319
Baumert, S.à r.l., Luxembourg	22313	Escalux, S.à r.l., Luxembourg	22279
Bautrading Luxembourg S.A., Luxembourg	22279	ETTAXX Holding S.A., Luxembourg	22279
Beim Feschermecky, S.à r.l., Schengen	22316	Europe Offering S.A., Luxembourg	22291
Beyond S.A., Luxembourg	22280	European Management & Finance, EMFI S.A.H., Luxembourg	22275
BGA Wood S.A., Luxembourg	22310	European Management & Finance, EMFI S.A.H., Luxembourg	22275
Boulangerie Rota Do Sol et Fils, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22301	European Management & Finance, EMFI S.A.H., Luxembourg	22276
Bourglinster Invest S.A., Luxembourg	22309	Federspiel & Back Holding, S.à r.l., Kockelscheuer	22279
Bridgepoint Invest S.A., Luxembourg	22278	Finimmo Conseils S.A., Luxembourg	22298
Bundy Holding S.A., Luxembourg	22289	Finimmo Conseils S.A., Luxembourg	22303
Café du Coin, S.à r.l., Luxembourg	22317	Finimmo Conseils S.A., Luxembourg	22320
Carrelages Durazzi, S.à r.l., Luxembourg	22276	FKI Lusparthree, S.à r.l., Luxembourg	22298
Carwash Mobile S.A., Windhof	22290		
CBG Capital Advisors S.A.H., Luxembourg	22292		
CBOS S.A., Luxembourg	22320		

Flours Dacony, S.à r.l., Roeser	22319	Minerals Trading S.A., Luxembourg	22316
Flying Hammer International S.A., Luxembourg	22284	Miristo Holding S.A., Luxembourg	22308
Frega, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	22319	Misure S.A., Luxembourg	22286
Friture S.A., Born	22285	Mokaline, S.à r.l., Luxembourg	22292
Friture S.A., Manternach	22283	Mondofin Management S.A., Luxembourg	22320
Friture S.A., Manternach	22285	Morheng Peinture-Décoration-Restauraton, S.à r.l., Luxembourg	22277
Fromagerie de la Campagne, S.à r.l., Flaxweiler	22317	Moteka Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22283
Galassi Marco & Fils, S.à r.l., Dippach	22318	Moulins de Bissen, S.à r.l., Mersch	22308
GCPO Invest S.A., Luxembourg	22280	N.I.L. Holding S.A., Luxembourg	22318
GDCI-Rieu S.A., Luxembourg	22282	Neue Hecro, GmbH, Dudelange	22314
Genencor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22316	New Auto 97, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	22303
Genhold S.A., Luxembourg	22281	Odyssee Bureau d'Etudes (OBE), S.à r.l., Dudelange	22314
Greisendall Holding S.A., Luxembourg	22306	Optique Schaeffers Lucien, S.à r.l., Mersch	22277
Gruppo Mobili e Salotti S.A., Luxembourg	22277	Peinture Jung, S.à r.l., Luxembourg	22315
Him-Racing-Kart, S.à r.l., Roeser	22314	Phos Holdings S.A., Luxembourg	22289
HLI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22282	Pneus Center, S.à r.l., Frisange	22307
Immobilière Colimex S.A., Bridel	22282	Salaison Weffling & Cie, S.à r.l., Wecker	22318
Immobilière Waehnert, S.à r.l., Roeser	22318	Scania Treasury S.A., Luxembourg	22311
Inter-Jeans, S.à r.l., Rumelange	22306	Select Line S.A., Windhof	22291
J R J S.A., Tétange	22306	Silocentrale, S.à r.l., Mersch	22297
Jardin de Jade, S.à r.l., Luxembourg	22316	Smurfit International Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	22300
Jersa Holding S.A., Luxembourg	22306	Smurfit Luxembourg Partner, S.à r.l., Luxembourg	22300
Jolux, S.à r.l., Luxembourg	22284	Sogetra, S.à r.l., Luxembourg	22303
Jos Petry, S.à r.l., Remerschen	22281	Stefin International S.A., Luxembourg	22307
Key Plastics Europe, S.à r.l., Luxembourg	22297	Strada Chaussures, S.à r.l., Luxembourg	22314
Key Plastics Europe, S.à r.l., Luxembourg	22297	Strategy Advertising Systems S.A., Frisange	22307
KPM Investment S.A.H., Luxembourg	22276	T.D.O. Consulting, Technical Design Office Consulting S.A., Mamer	22278
Latron Holdings, S.à r.l., Luxembourg	22282	TRW Automotive Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	22308
Littoral S.A., Luxembourg	22291	Valgroup Hold S.A., Luxembourg	22302
Luxdema S.A., Roeser	22303	Web Equity Partners S.A., Luxembourg	22300
Luxdema S.A., Roeser	22317	XL (Western Europe), S.à r.l., Luxembourg	22306
Luxlait Produits, S.à r.l., Mersch	22309	Zarattini Advisory S.A., Luxembourg	22274
Luxviande, S.à r.l., Mersch	22291		
M.A.P. Invest S.A., Luxembourg	22277		
MCS Technology S.A., Luxembourg	22297		
Mediterranean Venture Partners Holding S.A., Luxembourg	22290		

ZARATTINI ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 94.486.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 13 décembre 2004 que:

* Le nombre des administrateurs a été réduit de 6 à 5.

* Monsieur Roberto Fior, Monsieur Enrico Marco Fumagalli et Madame Morena Smania ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs.

Pleine et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat.

* Monsieur Gianluca Ninno, demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf Luxembourg et Monsieur Eddy Dôme, demeurant à Bastogne (Belgique), ont été nommés administrateurs respectivement de type A et de type B. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2009.

* Le régime actuel de signatures de Monsieur Riccardo Moraldi et Monsieur Bruno Beernaerts a été modifié de type B en type A.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010172.3/727/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 52.232.

Suite au dépôt du 24 janvier 2005 sous la référence n° L050007661.4,
il y a lieu de lire:
«Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04737, a été déposé au registre
de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.»
au lieu de:
«Le bilan au 31 décembre 2003.»
Luxembourg, le 27 janvier 2005.
Pour ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day Royemans
(009700.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 52.232.

Suite au dépôt du 24 janvier 2005 sous la référence n° L050007661.4,
il y a lieu de lire:
«Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04735, a été déposé au registre
de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.»
au lieu de:
«Le bilan au 31 décembre 2004.»
Luxembourg, le 27 janvier 2005.
Pour ASI GLOBAL S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / C. Day Royemans
(009675.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 28.670.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06371, a été déposé au re-
gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 janvier 2005.
Pour EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers
(009683.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 28.670.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06373, a été déposé au re-
gistre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 janvier 2005.
Pour EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers
(009687.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 28.670.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06374, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009690.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

KPM INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.502.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

Pour KPM INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(009702.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**CARRELAGES DURAZZI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DURAZZI-LENTINI S.à r.l.).**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 36.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06307, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARRELAGES DURAZZI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(009829.3/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CENTRUM Z LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 91.741.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations de la résolution des membres de la société en date du 23 décembre 2004 que sur base du contrat de transfert de parts entre AMIDEM, S.à r.l. et APSYS INVESTMENT, S.à r.l. signé le 29 décembre 2004, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts de la société de EUR 125,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation des associés	Nombre de parts
MATIGNON ABBEVILLE	80
APSYS INVESTMENT, S.à r.l.....	20
Total:.....	100

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

BENELUX TRUST (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010380.3/724/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

CERAMSOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 68.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CERAMSOL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(009831.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

GRUPPO MOBILI E SALOTTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 60.914.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06309, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRUPPO MOBILI E SALOTTI S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(009833.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

OPTIQUE SCHAEFERS LUCIEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 38, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06310, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OPTIQUE SCHAEFERS LUCIEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(009835.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

MORHENG PEINTURE-DECORATION-RESTAURATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 269, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 53.373.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06311, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MORHENG PEINTURE-DECORATION-RESTAURATION, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(009837.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

M.A.P. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 55.699.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature

Un mandataire

(009861.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

T.D.O. CONSULTING, TECHNICAL DESIGN OFFICE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 85, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 74.567.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05726, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés, de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 21 janvier 2005.

Pour T.D.O. CONSULTING S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN, S.à r.l.

Signature

(009849.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ALL-SPORT INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 39.673.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ALL-SPORT INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Administrateurs

Signatures

(009860.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DMB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 52, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 52.873.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009888.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ARCHITECTES PERRY WEBER & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6960 Senningen, 8, um Kiem.
R. C. Luxembourg B 88.931.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009889.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

BRIDGEPOINT INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 91.569.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(010187.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ESCALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 52, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 68.158.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009890.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

AJM TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.784.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009891.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ETTAXX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 52, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 80.812.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009892.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

BAUTRADING LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 29.071.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009894.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FEDERSPIEL & BACK HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1898 Kockelscheuer, 37, rue Mathias Weistroffer.
R. C. Luxembourg B 37.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009895.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CHAUFFAGE FEDERSPIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 9, rue Pletzer.
R. C. Luxembourg B 37.712.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07419, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009901.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

22280

GCPO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 95.299.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2005, réf. LSO-BA02579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2005.

Signature.

(008294.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2005.

BEYOND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 79.024.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 janvier 2005 que:
Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle a été nommée administrateur de la société en remplacement de Maître Philippe Morales démissionnaire.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009350.3/317/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DREI FLÜGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 72.589.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06503, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009351.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

E.B.C. S.A., EUROP BUSINESS CORPORATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 91.802.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 27 mai 2004

Résolution

L'assemblée décide:

La démission du commissaire aux comptes C2M S.A., et la nomination du nouveau commissaire aux comptes, Monsieur René Moris, Conseil Fiscal, né à Luxembourg, le 22 mars 1948, demeurant 28, Am Bounert, L-6975 Rameldange.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour la société

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009388.3/4287/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**COMMERÇ' PRINTING S.A., Société Anonyme,
(anc. KLOPP GERARD S.A.).**

Siège social: L-3378 Livange, Zone Commerciale, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 43.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(009368.3/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

JOS PETRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5506 Remerschen, 124, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 49.492.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06430, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(009371.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

GENHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 50.428.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(009373.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ASSOTEX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 45.114.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 1^{er} décembre 2004 que:

- Les démissions de Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants, la société KITZ S.A. et la société ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. des postes d'Administrateurs de la société ont été acceptées.

- Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant à L-8020 Strassen 18, rue de la Résistance, Madame Carine Bittler, administrateur de sociétés, demeurant à L-8094 Bertrange, 63, rue de Strassen et Monsieur Piet Provoost, demeurant à B-9831 Sint-Martens-Latem, 8, Lidenpark ont été nommés Administrateurs de la société en remplacement des Administrateurs démissionnaires.

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2008.

- Le siège social de la société a été transféré de L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009416.3/1285/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

GDCI-RIEU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2355 Luxembourg, 10A, rue du Puits.
R. C. Luxembourg B 93.892.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(009376.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

IMMOBILIERE COLIMEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.128.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2005.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(009378.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

LATRON HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.800,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.051.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 29 décembre 2004

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 29 décembre 2004 que:

1. L'associé unique accepte la démission de Mademoiselle Kristel Segers de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 17 août 2004;

2. L'associé unique donne décharge (quitus) au gérant démissionnaire pour l'exécution de son mandat.

Par conséquent, restent gérants de la Société au 17 août 2004, M. Timothy Urquhart, demeurant à Zollikerstrasse 181, CH-8034 Zurich, Suisse et la société FINANCIAL ADMINISTRATORS LIMITED, avec son siège social à British Islands à Tortola, Road Town, PO Box 3174.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP S.à r.l.

Le domiciliataire

Signatures

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009443.3/230/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

HLI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 93.717.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04486, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(009476.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

MOTEKA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 78.401.

—

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 21 décembre 2004

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 21 décembre 2004 que:

1. L'associé unique accepte la démission de HALSEY, S.à r.l. de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 15 décembre 2004;

2. L'associé unique donne décharge (quitus) au gérant démissionnaire pour l'exécution de son mandat.

Par conséquent, reste unique gérant de la Société, Monsieur Bertil Hansson demeurant au 12, clos d'Irène, route de Saumane, 84800 Isle sur la Sorgue, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signatures

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009452.3/230/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

APILIFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 1174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 90.931.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04492, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(009478.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DONYX HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 89.098.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04481, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

A. Schwachtgen

Notaire

(009480.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FRITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6850 Manternach, 11, am Burfeld.

R. C. Luxembourg B 105.589.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 25 janvier 2005.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(009600.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

22284

JOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.596.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue le 3 février 2003 entre HALSEY GROUP S.à r.l. avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, en qualité de domiciliataire et JOLUX S.à r.l. avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, en qualité de société domiciliée, a été terminée le 27 décembre 2004 suite à la liquidation de la société JOLUX S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2004.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Domiciliataire

K. Segers / C. Gammal

A. Schwachtgen

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2005, réf. LSO-BA04471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009496.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ARFIL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 60.046.

—
Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2005:

1) Le siège social est transféré à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

2) Suite à la démission de Messieurs James William Grassick et Andrea Caramelli, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Luca Caramelli, dirigeant, né le 5 juillet 1965 à Modovi (Italie), demeurant à 39, Via della Scuola, I-Mondovi;

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé, né le 25 septembre 1963 à Madrid (Espagne), demeurant à 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, né le 8 juin 1972 à Villerupt (France), demeurant à 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

3) Est nommé Commissaire aux comptes en remplacement de la société FIRI TREUHAND GmbH:

- Monsieur Vincent Thill, né le 4 mars 1971 à Arlon (Belgique), demeurant à 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05712. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009535.3/637/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FLYING HAMMER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.192.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, volume 23CS, folio 37, case 7, que la société anonyme FLYING HAMMER INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009614.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

22285

FRITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6661 Born, 24, Hauptstrooss.
R. C. Luxembourg B 105.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04833, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 janvier 2005.

Pour FRITURE S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(009603.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FRITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6850 Manternach, 11, am Burfeld.
R. C. Luxembourg B 105.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04828, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 janvier 2005.

Pour FRITURE S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(009610.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FRITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6850 Manternach, 11, am Burfeld.
R. C. Luxembourg B 105.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 janvier 2005, réf. LSO-BA04837, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 janvier 2005.

Pour FRITURE S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(009612.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ADVERTIZING & BUSINESS CONSULTING ABC, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 97.888.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 janvier 2005, VALON S.A., Société Anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et LANNAGE S.A., Société Anonyme, 283 route d'Arlon, L -1150 Luxembourg, ont été appelées aux fonctions d'Administrateurs en remplacement de Madame Catherine Koch et Monsieur Alain Peigneux, démissionnaires.

AUDIT TRUST S.A., Société Anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été appelée, lors de la même assemblée, aux fonctions de Commissaire aux comptes, en remplacement de THEMIS AUDIT LIMITED, démissionnaire.

Les mandats des nouveaux Administrateurs et du Commissaire aux comptes prendront fin avec celui de leur collègue, Madame Evgenia Efimova, à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Par décision de la même assemblée, le siège social a été transféré au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour ADVERTIZING & BUSINESS CONSULTING, Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009651.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

22286

MISURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.129.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2005, volume 23CS, folio 34, case 11, que la société anonyme MISURE S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009616.3/227/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 105.725.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le treize janvier.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1. La société DELMA & Cie, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.510,

ici représentée par son gérant unique Monsieur Benoît de Bien, consultant, demeurant à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

2. La société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Diekirch sous le numéro B 98.905,

ici représentée par son administrateur-délégué DELMA & Cie, S.à r.l., préqualifiée, elle-même représentée comme prèdit.

Lesquelles comparantes, tels que représentées, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de CIAN S.A.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Wiltz.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente et la mise en valeur de tous les biens meubles et immeubles.

En outre, la société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise de moyen de prêts, de garantie ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €) représenté par cent (100) actions sans valeur nominale.

Art. 6. Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération sont fixées par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 11. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée en toutes circonstances par la signature isolée de chaque administrateur.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Il sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le dernier vendredi du mois de mai de chaque année à 17.00 heures et pour la première fois en 2006.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 17. Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévus par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Année sociale - Bilan

Art. 18. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2005.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2006.

Souscription et libération

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. - la société DELMA & Cie, S.à r.l., une action	1
2. - la société SOLFICORP S.A., prédésignée, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- €) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,- €.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) la société DELMA & Cie, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.510

b) la société FSD PARTNERS, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 99.591

c) la société SOLFICORP S.A., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 98.905

3) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes la société FIDOMES, S.à r.l., avec siège social à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 95.765.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2010.

5) Le siège social est fixé à L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

6) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. de Bien, A. Holtz,

Enregistré à Wiltz, le 17 janvier 2005, vol. 319, fol. 20, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Biwer.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 janvier 2005.

A. Holtz.

(900513.3/2724/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

BUNDY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 49.629.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2005, volume 23CS, folio 37, case 6, que la société anonyme BUNDY HOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009618.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

PHOS HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 28.955.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2005, volume 23CS, folio 37, case 12, que la société anonyme holding PHOS HOLDINGS S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, au siège de la société TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009622.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DUPALUX S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 50.323.

Le siège de la société, fixé jusqu'alors au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 19 janvier 2005.

Les administrateurs MM. Jean Bodoni, Guy Kettmann et Guy Baumann ainsi que le commissaire aux comptes Mme Isabelle Arend se sont démis de leurs fonctions le même jour.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S. A.

D. Corrazol / T. Martin

- / Premier agent

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009637.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

AGIR AGENCE DE GESTION INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 77.433.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2005, volume 23CS, folio 35, case 4, que la société anonyme AGIR AGENCE DE GESTION INTERNATIONALE S.A., avec siège social à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009638.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

MEDITERRANEAN VENTURE PARTNERS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 88.702.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2005, volume 23CS, folio 35, case 8, que la société anonyme holding MEDITERRANEAN VENTURE PARTNERS HOLDING S.A., avec siège social à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009639.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CARWASH MOBILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 50.549.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009689.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

22291

EUROPE OFFERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.681.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2005, volume 23CS, folio 38, case 1, que la société anonyme EUROPE OFFERING S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, au siège de la société TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009640.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

LITTORAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.991.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2005, volume 23CS, folio 38, case 3, que la société anonyme LITTORAL S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, au siège de la société TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

E. Schlessler

Notaire

(009641.3/227/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

SELECT LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.722.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(009699.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**LUXVIANDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CENTRALFOOD, S.à r.l.).**

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 6.963.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05801, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

(009729.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CBG CAPITAL ADVISORS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.822.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, volume 23CS, folio 38, case 2, que la société anonyme CBG CAPITAL ADVISORS, Société Anonyme Holding, avec siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, au siège de la société TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

Pour extrait conforme

E. Schlesser

Notaire

(009642.3/227/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

AGRI-PLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.

R. C. Luxembourg B 87.486.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05706, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

(009708.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**MOKALINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MOKALINE S.A.).**

Registered Office: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 84.569.

In the year two thousand five, on the eighteenth day of January.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of MOKALINE S.A., a société anonyme having its registered office in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, constituted by a deed of the undersigned notary, on October 31st, 2001, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 410 of March 14th, 2002.

The meeting was opened by Mr Albert Aflalo, company's director, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, being in the chair,

who appointed as secretary Mrs Séverine Germinil, employee, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

The meeting elected as scrutineer Miss Marie-Laure Aflalo, company's director, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the legal form of the company from a «société anonyme» into a «société à responsabilité limitée».
2. Discharge to the directors for the exercise of their mandates.
3. Resignation of the statutory auditor.
4. Subsequent amendment of the articles of association.
5. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to change the legal form of the company from a «société anonyme» into a «société à responsabilité limitée», without discontinuity of its legal status.

The share capital and the reserves will remain intact, as well as each item of the assets and liabilities, the amortisations, the appreciations, the depreciations.

The «société à responsabilité limitée» shall continue the book-keeping and the accountancy held by the «société anonyme».

The change of legal status is made on the basis of the interim balance sheet as per December 31st, 2004, a copy of which, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Second resolution

The general meeting grants discharge to the directors, Mrs Joëlle Mamane, Mr Ménaïem Eytan and Miss Marie-Laure Aflalo for the exercise of their mandates till today.

The said persons have been appointed as directors on October 31st, 2001 and shall now continue their mandates as managers of the company for an unlimited period.

Third resolution

The general meeting resolves to accept to resignation of the statutory auditor, MONTBRUN REVISION, S.à r.l., and resolves to give it discharge for the exercise of its mandate till today.

The said statutory auditor has been appointed on October 31st, 2001.

Fourth resolution

The general meeting decides that the capital of the «société à responsabilité limitée» will be thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by one thousand (1,000) shares) with a par value of thirty-one euro (31.- EUR), all of them distributed as follows:

1) Mr Ménaïem, Eytan, company's director, residing in Geneva (Switzerland), 8C, Chemin du coq d'Inde, born in Tegucigalpa (Honduras), on December 18th, 1943, five hundred (500) shares

2) AMR INVESTMENTS III LLC, société de droit de l'Etat de Delaware, having its registered office in Wilmington, Country of New Castle, 1209 Orange Street (Registered under number 0587719), five hundred (500) shares.

Fifth resolution

In consequence the general meeting resolves to adapt the articles of association to the new legal form of the company and to set them as follows:

Art. 1. There is formed by those present between the parties noted above and all persons and entities who may become partners in future, a company with limited liability (société à responsabilité limitée) which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

Art. 2. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Art. 3. The company has been formed for an unlimited period.

Art. 4. The company exists under the name MOKALINE, S.à r.l., a company with limited liability.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The managers may establish branches and subsidiaries both in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign countries.

Art. 6. The company's corporate capital is fixed at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by one thousand (1,000) shares of thirty-one euro (31.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law covering companies.

Art. 8. Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The company's shares are freely transferable between partners. They may only be disposed of to new partners following the passing of a resolution of the partners in general meeting, with a majority amounting to three quarters of the share capital.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the partners will not bring the company to an end.

Art. 11. Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the company.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum. In dealings with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 14. Each partner may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Each partner may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 15. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than two thirds the share capital. However, resolutions to alter the articles and particularly to liquidate the company may only be carried by a majority of partners owning three quarters of the company's share capital.

Art. 16. The company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 17. Each year on December 31st, the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Art. 18. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 19. The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation represent the net profit.

Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital.

The balance may be used freely by the partners.

Art. 20. At the time of the winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who will fix their powers and remuneration.

Art. 21. The partners will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles.

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of company act law (companies act of 18.9.1933) are satisfied.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand six hundred euro (1,600.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix-huit janvier.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOKALINE S.A., avec siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, constituée par acte du notaire soussigné en date du 31 octobre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 410 du 14 mars 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, qui désigne comme secrétaire Madame Séverine Germini, employée privée, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la forme légale de la société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée.
2. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat.
3. Démission du commissaire aux comptes.
4. Modification subséquente des statuts.
5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la forme juridique de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée sans changement de sa personnalité juridique.

Le capital et les réserves demeureront intacts ainsi que tous les éléments de l'actif et du passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values et la société à responsabilité limitée continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société anonyme.

La transformation se fait sur base du bilan intermédiaire arrêté au 31 décembre 2004, dont une copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs, Madame Joëlle Mamane, Monsieur Ménaïem Eytan et Mademoiselle Marie-Laure Aflalo pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Ces personnes avaient été nommées en qualité d'administrateur lors de l'assemblée générale des actionnaires le 31 octobre 2001 et ils continueront leurs mandats en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes, MONTBRUN REVISION, S.à r.l., et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Le commissaire aux comptes avait été nommé lors de l'assemblée générale des actionnaires le 31 octobre 2001.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que le capital de la société à responsabilité limitée sera de trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) détenues comme suit:

1) Monsieur Ménaïem Eytan, administrateur de sociétés, demeurant à Genève (Suisse) 8C, chemin du coq d'Inde, né à Tegucigalpa (Honduras), le 18 décembre 1943, cinq cents (500) parts sociales

2) AMR INVESTMENTS III LLC, société de droit de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à Wilmington, Country of New Castle, 1209 Orange Street, (Registre de Commerce numéro 0587719), cinq cents (500) parts sociales.

Cinquième résolution

En conséquence, l'assemblée générale décide d'adapter les statuts de la société à sa nouvelle forme juridique et de les arrêter comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en

valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société existe sous la dénomination de MOKALINE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Les gérants pourront établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues à l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérants n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont révocables ad nutum.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est les cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés représentant plus des 2/3 du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte est évalué à environ mille six cents euros (1.600,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Aflalo, S. Germini, M.-L. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2005, vol. 146S, fol. 82, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2005.

G. Lecuit.

(010804.3/220/289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

KEY PLASTICS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 68.568.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009709.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

KEY PLASTICS EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 68.568.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009712.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

MCS TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 79.310.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009713.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

SILOCENTRALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.

R. C. Luxembourg B 6.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05797, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

(009732.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FKI LUSPARTHREE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 103.685.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009716.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

AHLERS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.499.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger
Notaire

(009718.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CRANE INTERNATIONAL CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 104.655.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger
Notaire

(009721.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CENTRALE PAYSANNE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 14.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05807, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 janvier 2005.

Pour la société
Signature

(009734.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FINIMMO CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 94.364.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
du 29 décembre 2004*

1. La démission du commissaire aux comptes Monsieur Christophe Cahuzac avec effet au 30 septembre 2003 est acceptée et décharge lui est donnée.

2. Monsieur Didier Pilier demeurant 13B, rue de Céroux, B-1380 Lasne est nommé commissaire aux comptes avec effet rétroactif à la date du 30 septembre 2003 jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2009.

Pour extrait conforme
B. de Froidmont
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07483. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009847.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ALEGAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons-Malades.
R. C. Luxembourg B 51.944.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires et de l'obligataire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ALEGAS HOLDING S.A., R.C. Luxembourg B 51.944, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 538 du 21 octobre 1995.

Les statuts de ladite Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte du notaire instrumentaire en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 910 du 14 juin 2002.

La séance est ouverte à midi vingt sous la présidence de Madame Geneviève Blauen, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Nathalie Habay, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Anne-Marie Charlier, corporate executive, avec adresse professionnelle au 231, val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les détenteurs des deux mille neuf cents actions (2.900) d'une valeur nominale de cinq cents (500,-) dollars US (USD) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million quatre cent cinquante mille (1.450.000,-) dollars US (USD), ainsi que le souscripteur de l'emprunt obligataire de quatre millions cinq cent mille (4.500.000,-) dollars US (USD) sont dûment représentés à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires et de l'obligataire tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société avec effet au 31 mars 2004, par conversion partielle de créance à concurrence de USD 3.550.000,- pour le porter de son montant actuel de USD 1.450.000,- à USD 5.000.000,- par la création et l'émission de 7.100 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 500,- chacune.

- Souscription des 7.100 actions nouvelles par ZETATRUST LIMITED et libération par conversion partielle d'une créance.

2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

3. Divers

Après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

Le capital social est augmenté à concurrence de USD 3.550.000,- pour le porter de son montant actuel de USD 1.450.000,- à USD 5.000.000,- par la création et l'émission de 7.100 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 500,- chacune, avec effet au 31 mars 2004.

Ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par ZETATRUST LIMITED, une société établie et ayant son siège social au 41, Shortland Street, Auckland, Nouvelle-Zélande,

ici représenté par Madame Geneviève Blauen, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 30 avril 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumis en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Les actions nouvelles ont été émises en contrepartie d'un apport en nature constitué par la conversion d'une partie de la créance que la société ZETATRUST LIMITED, préqualifiée, a sur la société ALEGAS HOLDING S.A.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par des justificatifs.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 27 décembre 2004 par Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au montant à mettre à la disposition de la Société aux fins d'augmenter son capital social à 5.000.000,- USD.»

Il résulte notamment dudit rapport que la créance est certaine, liquide et exigible et que rien ne s'oppose à la conversion d'un montant de 3.550.000,- USD provenant de cette dette en capital social de la Société.

En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq millions (5.000.000,-) de dollars US (USD) divisé en dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cinq cents (500,-) dollars US (USD) chacune.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est évaluée à deux millions six cent trente-huit mille deux cent vingt-huit euros et vingt cents (EUR 2.638.228,20).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à midi trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Blauen, N. Habay, A.-M. Charlier, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 27, case 3. – Reçu 26.087,60 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2005.

A. Schwachtgen.

(010306.3/230/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

ALEGAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, val des Bons-Malades.

R. C. Luxembourg B 51.944.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1861 du 29 décembre 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(010307.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

WEB EQUITY PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.887.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04150, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

(009764.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**SMURFIT LUXEMBOURG PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SSCC LUX VI, S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.210.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger

Notaire

(009722.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**SMURFIT INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SSCC LUX IV, S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.109.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

Signature.

(009725.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

BOULANGERIE ROTA DO SOL ET FILS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 3, rue Lankelz.

R. C. Luxembourg B 105.730.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt et un janvier.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Silverio Manuel Dos Ramos Freitas, indépendant, né le 7 septembre 1961 à Lourical/Pombal (Portugal), demeurant à L-3512 Dudelange, 155, rue de Libération;

2.- Madame Silvia Da Silva Sousa, indépendante, née le 27 septembre 1966 à Vinha da Rainha/Soure (Portugal), épouse de Monsieur Silverio Manuel Dos Ramos Freitas, demeurant à L-3512 Dudelange, 155, rue de Libération;

3.- Monsieur Ruben Daniel Sousa Freitas, étudiant, né le 12 juillet 1985 à Pombal (Portugal), demeurant à L-3512 Dudelange, 155, rue de Libération.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de BOULANGERIE ROTA DO SOL ET FILS, société à responsabilité limitée.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une boulangerie, pâtisserie, salon de consommation avec ventes de produits alimentaires et d'articles de la branche.

La société aura également pour objet toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-quatre euros et quatre-vingts cents (EUR 24,80) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. - Monsieur Silverio Manuel Dos Ramos Freitas, indépendant, né le 7 septembre 1961 à Lourical/Pombal (Portugal), demeurant à L-3512 Dudelange, 155, rue de Libération, deux cent quarante parts sociales	240
2. - Madame Silvia Da Silva Sousa, indépendante, née le 27 septembre 1966 à Vinha da Rainha/Soure (Portugal), épouse de Monsieur Silverio Manuel Dos Ramos Freitas, demeurant à L-3512 Dudelange, 155, rue de Libération, deux cent quarante parts sociales	240
3. - Monsieur Ruben Daniel Sousa Freitas, étudiant, né le 12 juillet 1985 à Pombal (Portugal), demeurant à L-3512 Dudelange, 155, rue de Libération, vingt parts sociales	20
Total: cinq cents parts sociales	500

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;

- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-4205 Esch-sur-Alzette, 3, rue Lankelz;
- Est nommé gérant technique de la société, pour une durée indéterminée, Monsieur Silverio Manuel Dos Ramos Freitas, préqualifié.
- Est nommée gérante administrative de la société, pour une durée indéterminée, Madame Silvia Da Silva Sousa, préqualifiée.
- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes du gérant technique et de la gérante administrative.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S.-M. Dos Ramos Freitas, S. Da Silvy Sousa, R.-D. Sousa Freitas, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 59, case 4. – Reçu 62 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 31 janvier 2005.

T. Metzler.

(010594.3/222/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

VALGROUP HOLD, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 69.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2005, réf. LSO-BA04148, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour VALGROUP HOLD

Signature

(009765.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DSAH ACQUISITION CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 73.993.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DSAH ACQUISITION CORPORATION, S.à r.l.

Signature

Gérant

(009937.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

LUXDEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3206 Roeser.
R. C. Luxembourg B 67.181.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009773.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

NEW AUTO 97, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 38, rue d'Audun.
R. C. Luxembourg B 90.312.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009776.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

SOGETRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2665 Luxembourg, 15, rue du Verger.
R. C. Luxembourg B 41.669.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009784.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

COMPUTACENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.391.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

Signature.

(009728.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FINIMMO CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 94.364.

*Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue extraordinairement au siège social le 30 décembre 2004*

6. Les Administrateurs sortant sont réélus avec effet rétroactif à la date du 8 juin 2004 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2009.

Monsieur Benoît de Froidmont est renommé à la gestion journalière avec effet rétroactif à la date du 8 juin 2004 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2009 et pourra engager valablement la société par sa seule signature.

Pour extrait conforme

B. de Froidmont

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009852.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

JERSA HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-2310 Luxemburg, 6, avenue Pasteur.
H. R. Luxemburg B 95.239.

Im Jahre zweitausendvier, den einundzwanzigsten Dezember.
Vor dem verhandelnden Notar Anja Holtz, im Amtssitz in Wiltz.

Kommt die ausserordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft JERSA HOLDING SA, mit Sitz in L-9759 Knaphoscheid, 17, Im Dahl, zusammen.

Die Gesellschaft wurde gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den Notar Paul Bettingen, mit dem damaligen Amtssitz in Wiltz, am 12. Januar 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 270 vom 8. August 1990, abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch denselben Notar, am 11. August 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 481 vom 24. November 1994, abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch den Notar Martine Decker, mit damaligem Amtssitz in Wiltz, am 23. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 246 vom 13. Februar 2002, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 95.239.

Die Versammlung wurde eröffnet um 14.30 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Lucien Funck, Steuerberater, wohnhaft in L-9644 Dahl, 19, am alten Weg.

Der Präsident bestimmte zum Sekretär Frau Monique Goldenberg, Privatangestellte, wohnhaft in Châtillon.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Frau Claire Burkardt, Privatangestellte, wohnhaft in L-9644 Dahl, 19, Um aale Wee.

Der Präsident erklärte und bat sodann den verhandelnden Notar zu beurkunden, dass:

I. die erschienenen und vertretenen Aktionäre der Aktiengesellschaft JERSA HOLDING S.A. sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste angeführt sind, welche nach Abzeichnung durch den Präsidenten, den Sekretär, den Stimmenzähler und den verhandelnden Notar als Anlage gegenwärtiger Urkunde beigefügt ist, um mit ihr einregistriert zu werden.

II. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass die 250 bestehenden Aktien, die das gesamte Gesellschaftskapital bilden, in gegenwärtiger ausserordentlicher Gesellschafterversammlung zugegen oder vertreten sind, und die Versammlung somit rechtsgültig über sämtliche Punkte der Tagesordnung entscheiden kann.

III. Auf der Tagesordnung der heutigen Versammlung stehen nachfolgende Punkte:

1. Die Verlegung des Gesellschaftssitzes von Knaphoscheid nach L-2310 Luxemburg, 6, avenue Pasteur und dementsprechend Änderung des Artikels 2 Absatz 1 der Satzung:

«**Art. 2 (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.»

2. Die Änderung des Artikels 12 Absatz 1 der Satzung wie folgt:

«**Art. 12 (Absatz 1).** Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber rechtsgültig verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern.»

3. Die Erhöhung des Grundkapitals um 6.200,- €, von bisher 31.000,- € auf 37.200,- €, durch die Ausgabe von 50 neuen Anteilen von je 124,- €.

4. Zeichnung und Einzahlung der Kapitalerhöhung.

5. Abänderung des Artikels 5 der Satzung wie folgt:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist auf siebenunddreissigtausendzweihundert euro (37.200,- €) festgesetzt, eingeteilt in dreihundert (300) Anteile von je hundertvierundzwanzig Euro (124,- €).»

6. Der Rücktritt des Kommissars Herr Jeroen Van der Zee.

7. Die Ernennung eines neuen Kommissars dessen Mandat, am Ende der ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2009 befindet, erlöscht.

- Herr Lucien Funck.

8. Der Rücktritt des Verwaltungsrates.

9. Die Ernennung von drei neuen Verwaltungsratsmitgliedern, deren Mandate am Ende der ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2009 befindet, erlöschen:

- Herr Ralf Urfels

- Herr André Bertrand

- Frau Martha Klinkers

10. Die Gesellschafterversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat, einen Präsidenten zu ernennen.

Nachdem vorstehende Punkte seitens der Versammlung gutgeheissen wurden, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Knaphoscheid nach L-2310 Luxemburg, 6, avenue Pasteur zu verlegen und somit den Artikel 2 Absatz 1 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 2 (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Artikel 12 (Absatz 1) der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 12 (Absatz 1).** Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber rechtsgültig verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Erhöhung des Grundkapitals um 6.200,- €, von bisher 31.000,- € auf 37.200,- €, durch die Ausgabe von 50 neuen Anteilen von je 124,- €.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Kapitalerhöhung wie folgt zu zeichnen:

Die gesamte Kapitalerhöhung, 50 Anteile, wird von Herrn Lucien Funck, vorbenannt gezeichnet und ganz in bar eingezahlt, so dass der Betrag der Kapitalerhöhung (6.200,- €) der Gesellschaft zur Verfügung steht, worüber dem verhandelnden Notar, der dies ausdrücklich feststellt, der Nachweis erbracht wurde.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, aufgrund der vorangegangenen Beschlüsse, den Artikel 5 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist auf siebenunddreissigtausendzweihundert euro (37.200,- €) festgesetzt, eingeteilt in dreihundert (300) Anteile von je hundervierundzwanzig euro (124,- €).»

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt des Kommissars Herr Jeroen Van der Zee an, und entbindet ihn von der Ausübung seines Mandats.

Siebter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einen neuen Kommissar zu ernennen. Sein Mandat erlöscht am Ende der ordentlichen Generalversammlung, die über das Jahr 2009 befindet:

- Herr Lucien Funck, Steuerberater, geboren in Grevenmacher am 5. Juni 1955, wohnhaft in L-9644 Dahl, 19, am alten Weg.

Achter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt des Verwaltungsrates an und entbindet die Verwaltungsratsmitglieder von der Ausübung ihrer Mandate.

Neunter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst drei neue Verwaltungsratsmitglieder zu ernennen, deren Mandate am Ende der ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr 2009 befindet, erlöschen:

- Herr Ralf Urfels, Verwaltungsratsmitglied, geboren in Sankt Vith (B), am 29. Juli 1960, wohnhaft in B-4780 Sankt Vith, 26, Bernhard-Willems-Strasse,

- Herr André Bertrand, Verwaltungsratsmitglied, geboren in Sankt Vith (B), am 30. April 1966, wohnhaft in D-54634 Bitburg, 1, Lucas Cranach Strasse,

- Frau Martha Klinkers, Verwaltungsratsmitglied, geboren in Malmédy (B), am 7. März 1967, wohnhaft in B-4771 Amel, Heppenbach 120.

Zehnter Beschluss

Die Gesellschafterversammlung ermächtigt den Verwaltungsrat einen Präsidenten zu ernennen.

Versammlung des Verwaltungsrates

Sind erschienen:

Die Mitglieder des Verwaltungsrats der Gesellschaft JERSA HOLDING S.A.:

- a) Herr Ralf Urfels, vorbenannt
- b) Herr André Bertrand, vorbenannt
- c) Frau Martha Klinkers, vorbenannt

Die hier anwesenden Verwaltungsratsmitglieder bestimmen zum Präsidenten des Verwaltungsrats:

- Herr André Bertrand, vorbenannt.

Er kann die Gesellschaft zusammen mit der Unterschrift eines zweiten Verwaltungsratsmitglied rechtsgültig verpflichten.

Da die Tagesordnung somit erschöpft ist wird die Versammlung um 15.30 Uhr geschlossen.

Schätzung der Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, gegenwärtiger Urkunde beläuft sich auf ungefähr 1.300,- EUR.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Wiltz, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: L. Funck, C. Burkardt, R. Urfels, A. Bertrand, M. Klinkers, M. Goldenberg, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 22 décembre 2004, vol. 319, fol. 15, case 7. – Reçu 62,00 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehren auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, den 12. Januar 2005.

A. Holtz.

(010608.3/2724/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

22306

JERSA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 95.239.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 14 janvier 2005.

Pour la société
A. Holz
Notaire

(010610.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

GREISENDALL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 97.526.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009730.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

J R J S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-3788 Tétange, 26, rue du Soleil.
R. C. Luxembourg B 50.449.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile
Signature

(009786.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

INTER-JEANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3730 Rumelange, 50-52, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 36.559.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile
Signature

(009790.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

XL (WESTERN EUROPE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.625,00.
R. C. Luxembourg B 82.527.

Décision du Conseil de Gérance

Il résulte de la décision du Conseil de Gérance de la société XL (WESTERN EUROPE), S.à r.l. tenue au siège social en date du 13 décembre 2004 que les gérants ont pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission du gérant suivant:
- Monsieur Alexandre Moreels au 13 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XL (WESTERN EUROPE), S.à r.l.
P. Van Denzen
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07576. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010196.3/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

LA CHARRUE D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 59.065.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009794.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

STRATEGY ADVERTISING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5753 Frisange, 41, Parc Résidentiel Lesigny.
R. C. Luxembourg B 27.963.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02680, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009795.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

PNEUS CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5752 Frisange, 4, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 95.532.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009796.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

AUTO-ECOLE ALBERT SCHREIBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2313 Luxembourg, 2A, Place du Parc.
R. C. Luxembourg B 72.415.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009801.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

STEFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.959.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA07051, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour STEFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Administrateur B

Signatures

(010412.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

APROVIA MANAGEMENT GFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.017.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009731.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ALUBER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 101.215.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009733.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**MIRISTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. COSMOPOLITAN TRANSACTIONS S.A.H.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 75.467.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009737.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

MOULINS DE BISSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 16.336.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05799, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

(009738.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**ANSBACHER GROUP HOLDINGS LIMITED, Société à responsabilité limitée,
(anc. AH (LUXEMBOURG) LIMITED).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 102.888.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

Signature.

(009741.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

TRW AUTOMOTIVE FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 93.544.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009746.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

LUXLAIT PRODUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 6.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05795, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 janvier 2004.

Pour la société

Signature

(009743.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

AGRICONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 6.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 janvier 2005, réf. LSO-BA05805, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 janvier 2005.

Pour la société

Signature

(009744.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

BOURGLINSTER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 59.466.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le dix-sept janvier.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BOURGLINSTER INVEST S.A. («la Société»), ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.466, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 5 septembre 1997, numéro 485. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 décembre 2004, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Carole Sabinot, employée privée, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie Arpea, employée privée, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée a pour:

Ordre du Jour:

- 1) Rapport du Commissaire à la liquidation,
- 2) Approbation des comptes à la liquidation,
- 3) Décharge au liquidateur et au Commissaire à la liquidation,
- 4) Clôture de la liquidation,
- 5) Désignation du lieu de conservation des livres et documents sociaux durant 5 ans au moins.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant le capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. - Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 6 janvier 2005 sous seing privé, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation, la fiduciaire Glacis, avec siège à L-1528

Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée. Ces constatations faites reconnues exactes par l'assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour et après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation.
Selon le rapport de liquidation les opérations de liquidation ne donnent pas lieu à des observations particulières.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction au commissaire à la liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et constate que la société BOURGLINSTER INVEST S.A. a cessé d'exister définitivement.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide que les livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la Société à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au 23, avenue de la Porte Neuve, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, lesquels comparants ont tous signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: P. Sprimont, C. Sabinot, S. Arpea, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 58, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

F. Baden.

(010577.3/200/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

BGA WOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 56.755.

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, impasse Alferweiher, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme BGA WOOD S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 56.755, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 18 octobre 1996, publié au Mémorial C numéro 23 du 22 janvier 1997, dont les statuts ont été modifiés:

- suivant acte reçu par le même notaire Joseph Gloden en date du 17 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 131 du 9 février 2000, et

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 juin 2004, publié au Mémorial C numéro 884 du 1^{er} septembre 2004,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 14 décembre 2004, un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme BGA WOOD S.A., prédésignée, s'élève actuellement à deux cent cinquante-quatre mille quatre cents euros (254.400,- EUR), représenté par deux mille cinq cent quarante-quatre (2.544) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à un million cinq cent mille euros (1.500.000,- EUR) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 14 décembre 2004 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une première tranche de l'augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de un million d'euros (1.000.000,- EUR), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de deux cent cinquante-quatre mille quatre cents euros (254.400,- EUR) à un million deux cent cinquante-quatre mille quatre cents euros (1.254.400,- EUR), par la création et l'émission de dix mille (10.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, moyennant l'apport et la conversion de cent (100)

obligations d'une valeur nominale de dix mille euros (10.000,- EUR) chacune donnant droit à cent (100) actions nouvelles de la société anonyme BGA WOOD S.A., émises au prix total de un million d'euros (1.000.000,- EUR);

Ces dix mille (10.000) actions nouvelles jouissent des mêmes droits et avantages que les actions anciennes à l'exception du droit de dividende qui sera effectif à partir de l'exercice 2005, conformément aux termes et conditions d'exercice des obligations;

Cet apport fait l'objet d'un rapport descriptif établi par le réviseur d'entreprises indépendant L'ALLIANCE REVISION S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

Luxembourg, le 13 décembre 2004.»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

IV.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (alinéa 1^{er}).** Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante-quatre mille quatre cents euros (1.254.400,- EUR), représenté par douze mille cinq cent quarante-quatre (12.544) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quinze mille deux cent cinquante euros.

Dont acte, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 janvier 2005, vol. 530, fol. 41, case 2. – Reçu 10.000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 janvier 2005.

J. Seckler.

(010417.3/ 231/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

SCANIA TREASURY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 81.553.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009747.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ALCELEC - EQUIPEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 10, rue de Belvaux.

R. C. Luxembourg B 105.444.

EXTRAIT

Suite à une cession de parts sociales dûment approuvée par les associés et dûment signifiée à la société, le capital social fixé à 13.000 EUR, représenté par 100 parts sociales, entièrement souscrites et libérées, se répartit comme suit:

1. Monsieur Frédéric Capar, soixante-seize parts sociales	76
2. Monsieur Michel D'Angelo, vingt-quatre parts sociales	24
Total: cent parts sociales	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 janvier 2003.

ALCELEC-EQUIPEMENT, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07803. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010105.3/514/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

DEASAT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 90.785.

In the year two thousand and four on the twenty-third day of December at 11.30 a.m.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company DEASAT S.A. (the Company), having its registered seat in L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 90.785, incorporated by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on January 14, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on February 21, 2003 under number 190.

The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, dated February 5, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on March 19, 2003 under number 297.

The meeting is chaired by Luca Di Rico, Director, residing in Pavie (Italie).

The President appointed as Secretary Joachim Schneider, corporate finance, residing in Bonn (Germany).

The meeting elected as Scrutineer Marcello Marzo, manager, residing in Novara (Italie).

The bureau formed, the President declared and requested the notary to state that:

I. - The shareholders present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This attendance list and the proxies of the represented shareholders, after having been signed *ne varietur* by the shareholders, proxy holders of the represented parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II. - This attendance list shows that the two million one hundred ninety thousand nine hundred (2,190,900) A common shares and the eight hundred nine thousand one hundred (809,100) B common shares, representing the entire share capital, are represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the issues of the agenda which has previously been communicated to the shareholders present or represented, each of them expressly declaring to acknowledge it.

III. - The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the accounting year of the Company so that it begins on the first of December and terminates on the thirtieth of November of each year; and

2. As a consequence of the preceding item, amendment of Article 15 of the articles of association of the Company.

These facts having been exposed and recognized as true by the meeting, the shareholders present or represented by their proxy holder, then unanimously decide on the following:

First resolution

The meeting resolves to change the accounting year of the Company so that it begins on the first of December and terminates on the thirtieth of November of each year. This resolution shall apply as from the accounting year started on January 1, 2004, which shall therefore be closed as per November 30, 2004.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the meeting resolves to amend paragraph 1 of Article 15 of the articles of association of the Company, which will henceforth read as follows:

«**Art. 15.**

15.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of December and shall terminate on the thirtieth of November of each year.»

Estimates of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately one thousand Euro.

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing parties. In case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the persons appearing signed together with Us, the notary, this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-trois décembre à 11.30 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DEASAT S.A. (la Société), ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 90.785, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 janvier 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 190 du 21 février 2003.

Les statuts de la Société ont été modifiés par acte notarié de Maître Jacques Delvaux, notaire demeurant à Luxembourg, en date du 5 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 297 du 19 mars 2003.

L'assemblée est présidée par Luca Di Rico, Director, demeurant à Pavie (Italie).

Le président désigne comme secrétaire Joachim Schneider, corporate finance, demeurant à Bonn (Allemagne)

L'assemblée choisit comme scrutateur Marcello Marzo, manager, demeurant à Novara (Italie).

Le bureau étant constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I. - Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et les procurations des actionnaires représentés, une fois signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. - Cette liste de présence fait apparaître que les deux millions cent quatre-vingt-dix mille neuf cents (2.190.900) actions ordinaires A et les huit cent neuf mille cent (809.100) actions ordinaires B, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés présents ou représentés ont été préalablement informés, chacun d'entre eux déclarant en avoir pris connaissance.

III. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de l'exercice social de la Société afin que celui-ci commence le premier décembre et se termine le trente novembre de chaque année; et

2. En conséquence du point précédent, modification de l'Article 15 des statuts de la Société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires, présents ou dûment représentés, décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de changer l'exercice social de la Société afin que celui-ci commence le premier décembre et se termine le trente novembre de chaque année. Cette résolution s'applique à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2004, qui se terminera dès lors le 30 novembre 2004.

Seconde résolution

En conséquence de la première résolution, l'assemblée décide de modifier le paragraphe premier de l'Article 15 des statuts de la Société, qui devra dès lors être lu comme suit:

«Art. 15.

15.1. L'exercice social de la société commence le premier décembre et se termine le trente novembre de chaque année.»

Il n'y a pas d'affaire supplémentaire à l'ordre du jour, l'assemblée a été ajournée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Di Rico, J. Schneider, M. Marzo, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 63, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

J. Elvinger.

(010733.3/211/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

BAUMERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1243 Luxembourg, 5, rue Felix de Blochausen.

R. C. Luxembourg B 62.583.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02709, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009802.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ASTROS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.543.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 janvier 2005.

J. Elvinger.

(009748.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

HIM-RACING-KART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 57.089.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009803.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

NEUE HECRO, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 16, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 73.403.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009804.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

ODYSSEE BUREAU D'ETUDES (OBE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 89.912.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02706, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009806.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

STRADA CHAUSSURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7-9, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 81.115.

L'an deux mille cinq, le treize janvier.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1. - Monsieur Luciano Maffei, commerçant, né à Luxembourg le 30 mai 1969, demeurant à L-1629 Luxembourg, 14, rue des Trois-Glands, détenteur de cent (100) parts sociales.

2. - Monsieur Walter Gisondi, gérant de société, né à Algrange (France) le 11 décembre 1963, demeurant à L-1629 Luxembourg, 14, rue des Trois-Glands.

Le comparant sub 1.-, agissant en sa qualité de seul associé de la société à responsabilité limitée STRADA CHAUSSURES, S.à r.l., avec siège social à L-2340 Luxembourg, 7-9, rue Philippe II, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 81.115, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 6 mars 2001, publié au Mémorial C, numéro 888 du 17 octobre 2001,

requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. - Cession de parts sociales

Monsieur Luciano Maffei, préqualifié sub 1.-, cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, ses cent (100) parts sociales qu'il détient de la prédite société STRADA CHAUSSURES, S.à r.l., à Monsieur Walter Gisondi, préqualifié sub 2.-, qui accepte, moyennant le prix d'un euro (1,-) symbolique, montant que Monsieur Luciano Maffei

reconnaît avoir reçu de Monsieur Walter Gisondi, dès avant la signature des présentes et hors présence du notaire instrumentant, ce dont titre et quittance.

Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire participera aux bénéfices et pertes à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Après la prédite cession, les cent (100) parts sociales appartiennent à l'associé unique Monsieur Walter Gisondi.

II. - Assemblée générale extraordinaire

Ensuite Monsieur Walter Gisondi, préqualifié, seul associé de la société STRADA CHAUSSURES, S.à r.l., a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Monsieur Luciano Maffei, préqualifié, comme gérant de la société et lui donne décharge de sa fonction.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Madame Sandra Risch comme gérante administrative de la société et lui donne décharge de sa fonction.

Troisième résolution

a) L'associé unique décide de nommer Monsieur Luciano Maffei, préqualifié, comme gérant technique de la société pour une durée indéterminée.

b) L'associé unique décide de nommer Monsieur Walter Gisondi, préqualifié, comme gérant administratif de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à sept cent cinquante euros (€ 750,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Maffei, W. Gisondi, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 17 janvier 2005, vol. 431, fol. 54, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santoni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 28 janvier 2005.

A. Weber.

(010764.3/263/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

CILLIEN CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6925 Flaxweiler, 19, rue Gehschelt.

R. C. Luxembourg B 86.180.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02738, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009813.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

PEINTURE JUNG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 1A, rue Baudouin.

R. C. Luxembourg B 34.215.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009814.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

22316

JARDIN DE JADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 14, rue d'Anvers.
R. C. Luxembourg B 18.305.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009817.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

BEIM FESCHERMECKY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 110A, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 92.853.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009819.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

MINERALS TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.482.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2004, enregistré à Luxembourg A.C., le 5 janvier 2005, volume 23CS, folio 34, case 12, que la société anonyme MINERALS TRADING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2005.

Pour extrait conforme

E. Schlessler

Notaire

(009620.3/227/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.010.500.

R. C. Luxembourg B 71.008.

Décision du Conseil de Gérance

Il résulte de la décision du Conseil de Gérance de la société GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l. tenue au siège social en date du 4 janvier 2005 que les gérants ont pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission du gérant suivant:

- Monsieur Jasper H. Stek au 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GENENCOR LUXEMBOURG, S.à r.l.

MANACOR LUXEMBOURG S.A.

Fondé de pouvoir

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010201.3/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

CILLIEN CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 5, rue Haupeschaff.
R. C. Luxembourg B 86.180.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009822.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

LUXDEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3206 Roeser.
R. C. Luxembourg B 67.181.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009824.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FROMAGERIE DE LA CAMPAGNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6926 Flaxweiler, 15, rue Hecht.
R. C. Luxembourg B 28.828.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009827.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CAFE DU COIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 47, rue de Hesperange.
R. C. Luxembourg B 21.469.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009830.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DSAH ACQUISITION CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 14.000,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 73.993.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DSAH ACQUISITION CORPORATION, S.à r.l.

Signature

Gérant

(009938.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2005.

IMMOBILIERE WAEHNERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3396 Roeser, 10, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 90.674.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009832.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

GALASSI MARCO & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4972 Dippach, 73, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 52.835.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009834.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

SALAISSON WEFFLING & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6869 Wecker, 30, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 24.175.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009836.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

**N.I.L. HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. N.I.L. S.A.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 54.603.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2004 et après réception des démissions respectives de l'administrateur précédent à effet du 31 mars 2004 et du Commissaire aux Comptes précédent à effet du 31 décembre 2004:

- a été nommée administrateur et administrateur-délégué la société TVL MANAGEMENT S.A. (anc. J.H. VAN LEUVENHEIM S.A.), R.C.S. Luxembourg Section B n° 89.456, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;

- a été nommée Commissaire aux Comptes la société ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES, S.à r.l. (anc. METRAXIS, S.à r.l.), R.C.S. Luxembourg Section B n° 88.781, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, à effet du 1^{er} janvier 2005;

- les nominations susmentionnées remplacent avec décharge entière et définitive successivement A.A.J. van Benten et EUROLUX MANAGEMENT S.A.;

- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 décembre 2004.

N.I.L. HOLDING S.A. (anc. N.I.L. S.A.)

TVL MANAGEMENT S.A. (anc. J.H. VAN LEUVENHEIM S.A.)

Administrateur-Délégué

R.G.F. Turner

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009883.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FLEURS DACONY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3394 Roeser, 33A, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 56.804.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009838.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FREGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5620 Mondorf-les-Bains, 5, rue Jean Pierre Ledure.
R. C. Luxembourg B 34.554.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009841.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

EPICERIE-FROMAGERIE DE LA CAMPAGNE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1731 Luxembourg, 6, rue de Hesperange.
R. C. Luxembourg B 50.359.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2005, réf. LSO-BA02661, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN, Société Civile

Signature

(009842.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

DEKSOFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.884.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2004 et après réception des démissions respectives de l'administrateur précédent à effet du 31 mars 2004 et du Commissaire aux Comptes précédent à effet du 31 décembre 2004:

- a été nommée administrateur et administrateur-délégué la société TVL MANAGEMENT S.A., R.C.S. Luxembourg Section B n° 89.456, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, G-D de Luxembourg, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;

- a été nommée Commissaire aux Comptes la société ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES, S.à r.l. (anc. ME-TRAXIS, S.à r.l.), R.C.S. Luxembourg Section B n° 88.781, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, à effet du 1^{er} janvier 2005 en remplaçant avec décharge entière et définitive successivement Monsieur A.A.J. van Benten et EUROLUX MANAGEMENT S.A.;

- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 20 décembre 2004.

DEKSOFT S.A.

TVL MANAGEMENT S.A. (anc. J.H. VAN LEUVENHEIM S.A.)

Administrateur-Délégué

R.G.F. Turner

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07529. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009886.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

FINIMMO CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 94.364.

Le bilan, le compte de résultats et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07486, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2005.

B. de Froidmont

Administrateur-délégué

(009873.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

MONDOFIN MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 55.890.

La soussignée atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2004 et après réception des démissions respectives des administrateurs précédents à effet du 31 mars 2004 et du Commissaire aux Comptes précédent à effet du 31 décembre 2004:

- a été nommée administrateur et administrateur-délégué la société TVL MANAGEMENT S.A. (anc. J.H. VAN LEUVENHEIM S.A.), R.C.S. Luxembourg Section B n° 89.456, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;

- a été nommée administrateur, la société SELINE MANAGEMENT LTD, Companies House Cardiff n° 3240996, avec siège social 27, New Bond Street, GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, à effet rétroactif du 1^{er} avril 2004;

- a été nommée Commissaire aux Comptes la société ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES, S.à r.l. (anc. METRAXIS, S.à r.l.), R.C.S. Luxembourg Section B n° 88.781, avec siège social 15, boulevard Royal, LU-2449 Luxembourg, à effet du 1^{er} janvier 2005;

- les nominations susmentionnées remplacent avec décharge entière et définitive successivement SELINE MANAGEMENT pour son mandat d'administrateur-délégué, HALLOREX CORPORATION N.V. et EUROLUX MANAGEMENT S.A.;

- le siège social et les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse 60, Grand-rue, Niveau 2, LU-1660 Luxembourg à effet du 1^{er} janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 décembre 2004.

MONDOFIN MANAGEMENT S.A.

TVL MANAGEMENT S.A. (anc. J.H. VAN LEUVENHEIM S.A.)

Administrateur-Délégué

R.G.F. Turner

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07531. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009893.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

CBOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 12, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.428.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, réf. LSO-BA07414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2005.

Signature.

(009896.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2005.